



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 mars 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 Mars 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 Avril 1996

**Appel d'offres Européen de fournitures de micro-ordinateurs et
d'imprimantes bureautiques**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme
Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Claire
MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme
Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia
LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme
Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric
ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Françoise
GAILLARD, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Ségolène
ROYAL, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés :

M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.

DELIBERATION D96109

Appel d'offres Européen de fournitures de micro-ordinateurs et d'imprimantes bureautiques

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Notre parc de micro-ordinateurs atteint aujourd'hui 200 unités et notre parc d'imprimantes environ 150. Certains de ces matériels sont, en regard des critères du marché, anciens, et ne permettent plus aux personnels qui s'en servent quotidiennement de continuer à travailler de façon performante, que ce soit par des incidents qui se reproduisent trop fréquemment, des capacités mémoires insuffisantes ou des temps de réponses trop élevés. Il faut donc que nous procédions, année après année, aux renouvellements qui s'imposent.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le dossier de consultation,
- Autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres,
- Autoriser Monsieur le Maire à signer le marché d'acquisition de fournitures, qui permettra de mener à bien cette opération.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)